



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST

Objectifs :

- * Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- * Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Durée de la formation : 14 Heures
Soit 2 Jours de Formation
(Tarif : Nous consulter)

Public : Tout Salariés
Prérequis : Aucun

Organisation : De 4 à 10 Stagiaires

Délai d'accès : 1 mois avant le début de la formation

En cas de personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin de prévoir des aménagements si besoin

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) : Tout les 2 ans

Evaluation : Délivrance Du Certificat Sauveteur Secouriste Du Travail (SST) à l'issue de la Formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives

Intervenant : Formateur Certifié par L'INRS et à jours des compétences

Lieux de Formation : Dans vos locaux

Compétences visées :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- *Secourir la victime de manière appropriée*

Programme :

Moyens Pédagogiques :

- La prévention des risques professionnels
- L'évaluation des risques liés au métier
- Les enjeux de la prévention
- L'analyse de situation de travail
- Le sauveteur secouriste du travail

- Support de formation sur Power Point
- Analyse de cas concrets
- Pédagogie active
- Exercices pratiques avec matériels

Contenu de la formation :

- * Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.
- * La conduite à tenir en cas d'accident : Protéger, examiner, faire alerter, secourir.
- * **Secourir :**
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas (massage cardiaque, défibrillation)

Evaluation :

La satisfaction du salarié est mesurée, dans le but d'améliorer sans cesse, l'efficacité de la formation. Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation et validé ses évaluations.

La formation est certifiante, le titulaire du Certificat SST.

La validité du certificat SST est fixée à 2 ans, (suivi d'un MAC de 2 jours).